

BULLETIN DE RESERVATION 2012
HOTEL MERCURE SETE / BALARUC-LES-BAINS
225 Avenue des Hespérides - 34540 BALARUC LES BAINS

Offre spéciale Prix Encore Givrés :

Retournez ce bon de réservation **avant le 10 février 2012** accompagné de vos arrhes pour **bénéficier** pour **vosre CURE 2012:**

des tarifs forfaits cure 2011

Madame - Mademoiselle - Monsieur.....Votre prénom :.....

Votre adresse:.....

Code postal.....Ville.....

Date de naissance :Téléphone.....

E-mail@.....

Souhaite réserver un séjour du : au2012,

soit... nuits en demi-pension *, pension complète * pour : (*** Rayer la mention inutile**)

1 personne

2 personnes

Chambre à grand lit

à deux lits (sous réserve de disponibilités)

½ Pension

Pension complète (option unique pour la durée du séjour)

Restaurant ouvert uniquement le soir du 1^{er} mars au 24 mars 2012

Vue sur Thermes Hespérides (supplément payant) (sous réserve de disponibilités) ou

Surclassement en chambre Famille (supplément payant) (sous réserve de disponibilités)

J'accepte sans réserve les conditions de vente ci-dessous et verse des arrhes :

400 euros pour une personne,

600 euros pour deux personnes

Chèque bancaire ou postal

Visa, CB, Mastercard

American Express

Diners Club

N° validité /

Date :

Signature :

CONDITIONS DE VENTE SEJOUR CURE

- Les tarifs préférentiels curistes sont applicables pour un séjour d'au moins 20 nuits en ½ pension ou pension complète (hors boisson, majoration pour service en chambre, vente à emporter, taxe de séjour et autres suppléments, non cumulables avec tous autres prix spéciaux, offres promotionnelles ou avantages carte Accor ; pour le détenteur d'une carte A CLUB FAVORITE GUEST, seuls les points relatifs aux dépenses hors taxes du client pourront être pris en compte dans le cadre du programme de fidélisation).

- La réservation n'est garantie qu'à partir de la date de réception écrite ou de ce bulletin dûment rempli et signé et du versement d'arrhes. Ces tarifs sont fermes à compter de la réception de la garantie de réservation.

Toute confirmation écrite non accompagnée du versement d'arrhes complet est réputée nulle. Les tarifs applicables sont ceux figurant sur notre grille tarifaire en vigueur au moment de la réservation. Les tarifs 2011 & 2012 sont indicatifs au 01/09/2011 et sujets à modifications sans préavis. Sous réserve de changement des dispositions légales pouvant entraîner une variation de prix tels que l'augmentation du taux de TVA applicable, instauration de nouvelles taxes, etc.... - Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires.

Dans le cadre de la ½ pension ou pension, toute prestation du forfait non consommée ne pourra être déduite, ni donner droit à une compensation de quelque nature que ce soit. ***NB : Pas de pension complète du 01/03 au 24/03/2012, restaurant ouvert seulement le soir**

- Toute demande particulière formulée par le client (situation particulière dans l'hôtel hors celles prévues ci-dessus ne saurait être contractuelle en l'absence d'une notification expresse de l'hôtel, reste à la discrétion de celui-ci en fonction des disponibilités et des exigences de l'occupation de l'établissement ;

- Toute modification de la réservation initiale déjà garantie doit être formulée par écrit et être validée par une acceptation expresse de notre part.

- Toute annulation, même partielle, doit être exprimée par écrit.

« Sauf stipulation contraire du contrat, les sommes versées d'avance sont des arrhes, ce qui a pour effet que chacun des contractants peut revenir sur son engagement, le consommateur en perdant les arrhes, le professionnel en les restituant au double ». .(Code de commerce, loi du 18 janvier 1992 Art. 3-1 - 4ème §)

- En cas d'interruption de séjour, l'hôtel facture une indemnité au prorata du reste du séjour non utilisé, sur la base de 75% du prix total de la pension

Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation auprès de l'assureur de votre choix.

- Nos prestations étant payables au comptant, le montant des arrhes déjà versé est déduit du montant de la facture du séjour. Dans le cas de séjour d'une durée supérieure à 8 jours, une facture est présentée chaque semaine et son montant doit être réglé le jour même.

- Les informations à caractère personnel que vous avez fournies font l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations sont destinées à l'établissement dans lequel vous avez ou allez séjourner. En cas d'incident lié à votre dossier client, un traitement informatique spécifique pourra être réalisé. En application de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification portant sur ces informations. Pour toute demande de ce type, vous pouvez écrire à :

Mercure Sète Balaruc les Bains, Avenue des Hespérides, 34540 Balaruc les Bains, France. Promo Noël prix Encore givrés –Nouvelle Cure 12/2011